

# La laïcité

▶ 1jour 1actu / C'est quoi la laïcité ?

La **laïcité** est un principe, selon lequel **la religion et l'État sont clairement séparés**.

L'Église ne peut pas intervenir dans les décisions de l'État, et l'État ne peut pas intervenir dans la vie religieuse.

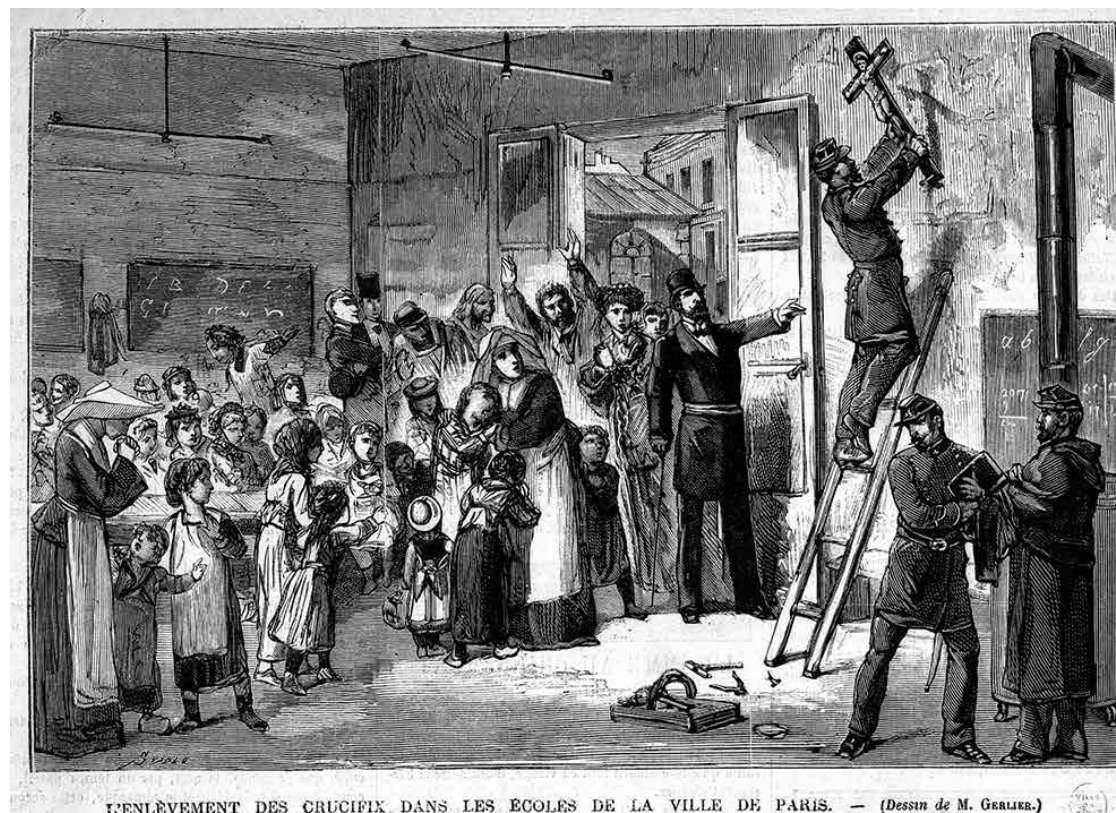
Au tout début du siècle dernier (en 1900), la religion catholique avait une influence très importante dans la société française. Par exemple, à l'école, l'instituteur devait assurer les prières quotidiennes et faire apprendre le catéchisme.

En France, une loi a été votée en le 9 décembre **1905** pour faire appliquer la **séparation de l'Église et de l'État**.

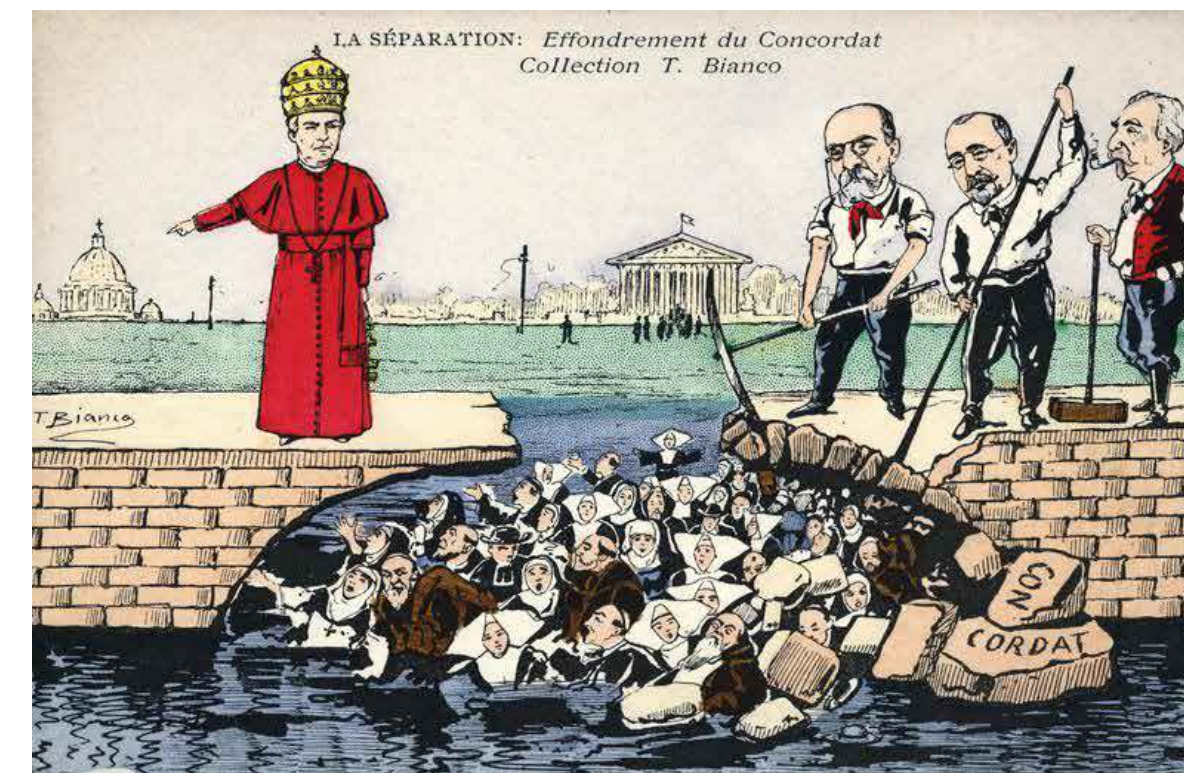
L'État ne finance plus l'église catholique, ne paie plus le **clergé** et on considère que le **catholicisme** n'est plus la religion officielle du pays. Cela a provoqué des troubles importants car les religieux catholiques étaient contre cette loi qui laisse la liberté de religion à chacun et n'en favorise aucune.

Déjà, en 1880, **Jules Ferry**, alors ministre de l'éducation, décide que **l'école sera obligatoire, gratuite et laïque**.

Tous les signes et symboles religieux ont donc été retirés des écoles. Ce qui avait déjà heurté l'église à cette époque.



Jules Ferry



**Clergé :** Le clergé est l'ensemble des prêtres ou des responsables d'une religion.

**Catholicisme :** Le catholicisme est la religion chrétienne. Elle s'appuie sur les écrits de la Bible.



# La charte de la laïcité

Depuis 2013, une **charte de la laïcité** doit être affichée dans les écoles dans laquelle il est écrit que « la Nation confie à l'école la mission de faire partager aux élèves **les valeurs de la République** » qui sont énoncées dans une quinzaine d'articles.



Une version destinée aux enfants a été éditée dans laquelle les 15 articles sont illustrés et un peu plus faciles à comprendre...

Cliquer sur l'affiche pour lire les 15 articles de la Charte de la Laïcité



**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

- ▶ Les clés de la République - La laïcité
- ▶ La Laïcité en 3 minutes

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



**Charte** : Loi définie par un certain nombre d'articles.

**République** : Système politique dans lequel le peuple exerce le pouvoir par l'intermédiaire de représentants élus.